



Questionnaire Compostage

Sur la communauté de communes Moselle et Madon, la poubelle d'ordures ménagères est composée d'1/5^{ème} de matières biodégradables, soit en moyenne 30 kg/habitant/an. Composter est une manière efficace de réduire significativement ses déchets et de récupérer du compost.

Dans le cadre du Programme local de prévention des déchets, la communauté de communes Moselle et Madon accompagne des projets de compostage collectif. L'objectif de ce questionnaire est de vous proposer une solution de compostage adaptée à votre situation.

NOM, Prénom

Adresse

Si collectif :

Copropriété Syndic/bailleur

Mail N° tél.....

VOTRE PRATIQUE

1) Connaissez-vous le compostage ?

OUI NON

2) Compostez-vous déjà vos déchets alimentaires ?

OUI NON → *Aller à la question 4*

3) Si oui, par quel moyen :

Individuel (en tas, bac composteur extérieur, lombricomposteur)

Partagé, sur le site de

VOS BESOINS

4) Êtes-vous intéressé·e par l'acquisition d'un bac composteur individuel ?

OUI NON

5) Si un site de compostage était installé dans votre quartier/commune, seriez-vous intéressé-e pour y déposer vos déchets alimentaires ?

OUI NON

6) En cas de mise en place d'un composteur partagé dans votre quartier, seriez-vous prêt-e à aider à l'entretien (brassage, transfert, tamisage du compost...), à raison d'1h/mois ?

OUI, faire partie des référent-es de site
Vous bénéficierez d'une formation de 2h sur les techniques du compostage pour être ressource auprès des utilisateurs et utilisatrices

NON

7) Seriez-vous intéressé-e pour récupérer du compost mûr ?

OUI NON

8) Souhaitez-vous bénéficier de conseils compostage à domicile, sur rdv gratuit de 45min, pour répondre à vos questions/problèmes ou commencer à composter ?

OUI NON

9) Souhaitez-vous participer à une formation sur le compostage pour devenir guide composteur et jardin au naturel ? *Durée : 3 jours*

OUI NON

VOTRE SITUATION

10) Nombre de personnes dans votre foyer :

..... adulte(s) enfant(s)

11) Disposez-vous d'un jardin ?

OUI, précisez la surface m² NON



Vos commentaires

.....
.....
.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !

Il est à retourner à la mairie de Richardménil ou par mail à infocom@richardmenil.fr
avant le 16 février 2024